

CODE SPORTIF REGIONAL SNOOKER
LIGUE NORD PAS DE CALAIS
2012 2013

I. ORGANISATION DES RANKINGS REGIONAUX

1. Définition

Il s'agit de tournois organisés par la Ligue de Billard Nord-Pas-de-Calais section Snooker. Leur nombre est fixé chaque année par la Commission Sportive Nationale Snooker pour toutes les régions de France.

2. Droit de participation

Seuls les licenciés de la Fédération Française de Billard, affiliés à club du Nord-Pas-de-Calais peuvent y participer. Pour les licenciés indépendants, ils doivent obligatoirement résider dans une ville du Nord-Pas-de-Calais pour avoir le droit d'y participer.

3. Attribution

L'attribution se fait lors de l'Assemblée Générale de début de saison. En outre, la ligue se réserve le droit de refuser à une salle de prendre en charge un tournoi, pour une ou plusieurs raisons qui pourraient nuire à son bon déroulement.

Les clubs de l'USD Billard (Dunkerque) du BCCO (Ronchin) accueilleront les divisions de manière alternative.

4. Obligations de la ligue

La ligue est représentée par le Responsable Sportif Snooker : Monsieur DUTOIT Etienne. La ligue doit :

- organiser le tirage au sort,
- fournir toutes les feuilles de match relatives au tournoi.

5. Obligations du Club hôte

Le club hôte doit :

- mettre les tables à disposition,
- prévoir un directeur de tournoi,
- prévoir un arbitre pour la finale.

6. Inscription

L'inscription aux différents Rankings de la saison est faite individuellement via le site de la ligue :

<http://www.npdcbillard.fr/snooker/inscriptions.html>

Elle engage la responsabilité individuelle de chaque joueur. Il doit être en possession de sa carte licence.

7. Délai

Pour être validée, toute inscription doit être effectuée en ligne avant la date de clôture des inscriptions, c'est-à-dire une semaine avant le tournoi, le dimanche à 21h00. Passé ce délai, plus aucune inscription ne peut être acceptée.

8. Annulation

Compte tenu de la méthode et du délai d'inscription, celle-ci est considérée comme définitive. Toute annulation au-delà du délai imparti sera étudiée par le comité de Ligue quant aux sanctions et pénalités possibles auxquelles le joueur s'expose. En cas de force majeure, le joueur doit rapidement contacter, par email et par téléphone le Responsable Snooker et le Responsable Format.

9. Tirage au sort

Le tirage au sort se déroule au sein d'un club membre. Il est effectué en présence du Responsable Sportif Snooker, d'un Représentant de club et du Responsable Format. Il doit être signé par les responsables présents.

Les licenciés peuvent y assister.

II. DEROULEMENT DES RANKINGS REGIONAUX

1. Système de jeu

Les formats ont été définis comme suit :

Selon le nombre de licenciés, plusieurs divisions sont créées. Les divisions sont composées de 12 joueurs maximum, exceptée, la dernière division qui est "Open", et donc par définition non limitée à 12 joueurs.

-Phase qualificative :

Poules de 3 joueurs. Chaque joueur rencontre les deux autres, aux meilleurs des 3 frames (Best of 3).

Le classement dans les poules est réalisé selon les critères suivants :

MW : Matches gagnés

Puis FA : Frame average

Puis FW : Frames gagnées

Puis Résultat de la confrontation directe entre les deux ex-aequo.

Toutefois, en cas d'égalité parfaite entre trois compétiteurs, ils sont départagés par un « respot Black » qui se joue 2 fois entre chaque joueur suivant le règlement européen, c'est-à-dire :

Joueur 1 contre Joueur 2

Joueur 2 contre Joueur 3

Joueur 1 contre Joueur 3

Puis

Joueur 1 contre Joueur 2

Joueur 2 contre Joueur 3

Joueur 1 contre Joueur 3.

En cas de nouvelle égalité, même procédé jusqu'à l'obtention d'un classement.

Un joueur qui abandonne la compétition à ce stade est considéré comme forfait. Il se classe d'office 3e de poule, mais ne peut prétendre à aucun point au classement.

-Phase finale :

Les deux premiers joueurs de chaque poule sont qualifiés pour les ¼ de finales, qui se jouent en best of 3. Les ½ et la finale se jouent en best of 5.

Pour des raisons de timing et avec l'accord des 2 joueurs, le directeur de tournoi peut décider de jouer les ½ en best of 3.

Un joueur qui abandonne la compétition à ce stade est considéré comme forfait, et ne peut par définition prétendre à aucun point au classement.

Disposition particulière sur les matchs de D1 à Dunkerque :

La salle de l'USD Billard ne disposant que de 3 tables, tous les matchs d'une D1 complète (12 joueurs) se déroulant dans cette salle se joueront en Best of 3, finale compris. Toutefois, si le timing le permet une finale Best of 5 est envisageable par les joueurs en accord avec le directeur de jeu.

2. Elaboration des Divisions

- Division Elite

Pour le premier ranking, elle regroupe les 12 premiers au classement final Ranking régional de la saison précédente.

A compter du second ranking, elle est composée des 8 joueurs maintenus dans cette division et des 4 montant de D1.

- Division 1

Pour le premier ranking, elle regroupe les joueurs figurant de la 13e à la 24e place au classement final ranking régional de la saison précédente.

A compter du second ranking, elle est composée des 4 joueurs maintenus dans cette division, des 4 joueurs descendant de division Elite et des 4 joueurs montant de division 2.

-Division 2

Pour le premier ranking, elle regroupe les joueurs figurant de la 25e à la 36e place au classement final ranking régional de la saison précédente.

A compter du second ranking, elle est composée des 4 joueurs maintenus dans cette division, des 4 joueurs descendant de division 1 et des 4 joueurs montant de division 3.

-Division 3

Pour le premier ranking, elle regroupe les joueurs figurant au delà de la 37e place au classement final ranking régional de la saison précédente.

A compter du second ranking, elle est composée des 4 joueurs descendant de division 2 et du reste des joueurs maintenus dans cette division.

Si le nombre de participants le nécessite, le comité de Ligue crée une division supplémentaire. Dans ce cas, la division 3 est limitée à 12 joueurs, et c'est la division 4 qui devient "Open".

3. Montée- Descente

A l'issue de chaque épreuve :

-Montée

Les ½ finalistes de Division 1 sont promus en Division Elite lors de l'épreuve suivante.

Les ½ finalistes de Division 2 sont promus en Division 1 lors de l'épreuve suivante.

Les ½ finalistes de Division 3 sont promus en Division 2 lors de l'épreuve suivante.

Si création d'une division 4 :

Les ½ finalistes de Division 4 sont promus en Division 3 lors de l'épreuve suivante.

-Descente

Les 4 joueurs classés derniers de poule en Division Elite sont relégués en Division 1 lors de l'épreuve suivante.

Les 4 joueurs classés derniers de poule en Division 1 sont relégués en Division 2 lors de l'épreuve suivante.

Les 4 joueurs classés derniers de poule en Division 2 sont relégués en Division 3 lors de l'épreuve suivante.

Si création d'une division 4 :

Les 4 joueurs classés derniers de poule en Division 3 sont relégués en Division 4 lors de l'épreuve suivante.

Cet ascenseur est direct et ne tient pas compte du classement général, sauf en cas d'absence.

4. Têtes de série

-Division Elite

La désignation des têtes de série se fait :

- pour le premier Ranking, suivant le classement régional final de la saison précédente (les 4 premiers), ou le (les) suivant(s) en cas d'abandon de compétition.

Poule A : TS 1

Poule B : TS 2

Poule C : TS 3

Poule D : TS 4

- à compter du second jusqu'à la fin de la saison, suivant le classement régional brut en cours (les 4 premiers), ou le (les) suivant(s) en cas d'absence.

-Division 1

La désignation des têtes de série se fait :

- pour le premier Ranking, suivant le classement régional final de la saison précédente (de la 13^e à la 16^e), ou le (les) suivant(s) en cas d'abandon de compétition.

Poule A : TS 1

Poule B : TS 2

Poule C : TS 3

Poule D : TS 4

- à compter du second jusqu'à la fin de la saison, suivant le classement régional brut en cours, ou le (les) suivant(s) en cas d'absence.

-Division 2

La désignation des têtes de série se fait :

- pour le premier Ranking, suivant le classement régional final de la saison précédente (de la 25^e à la 28^e), ou le (les) suivant(s) en cas d'abandon de compétition.

Poule A : TS 1

Poule B : TS 2

Poule C : TS 3

Poule D : TS 4

- à compter du second jusqu'à la fin de la saison, suivant le classement régional brut en cours, ou le (les) suivant(s) en cas d'absence.

-Division 3

La désignation des têtes de série se fait :

- pour le premier Ranking, suivant le classement régional final de la saison précédente (de la 37^e à la 40^e), ou le (les) suivant(s) en cas d'abandon de compétition.

Poule A : TS 1

Poule B : TS 2

Poule C : TS 3

Poule D : TS 4

- à compter du second jusqu'à la fin de la saison, suivant le classement régional brut en cours, ou le (les) suivant(s) en cas d'absence.

En cas d'égalité de points entre têtes de série, un tirage au sort déterminera leur position dans les poules.

5. Nouveau Joueur

Un nouveau joueur, ou un joueur qui arrive d'une autre région, avec une licence valide, évolue dans la dernière division. Exception faite des joueurs classés parmi les huit premiers au classement Ranking National final de la saison précédente, ils réintègrent, comme stipulé dans le code sportif national, la plus haute division, et éventuellement en tête de série.

Aucune wild-card n'est accordée.

6. Remplacement d'un joueur absent

Dans le cas de figure où un joueur d'Elite, de D1, ou de D2 est absent, il doit être remplacé.

Le Responsable Format Mr DUTOIT Etienne est en charge de ces modifications. Il contacte les joueurs concernés.

Une seule et unique procédure est appliquée. Le suivant au classement remplace le joueur absent. En cas d'égalité, il est pris en compte :

- le mieux placé au Régional en fin de saison précédente (résultat brut)
- le mieux placé au Régional en fin de saison précédente (résultat net)
- le mieux placé au National de la saison en cours
- le mieux placé au National de la saison précédente

7. Convocations

La liste des différents participants dans les différentes divisions est mise en ligne à partir du 1^{er} ranking. Chaque joueur doit obligatoirement en prendre connaissance. Elle tient lieu de convocation. L'heure de début des matchs y figure.

III. TENUE ET COMPORTEMENT

Les tenues homologuées pour les régionaux sont les tenues officielles décrites au Code Sportif Snooker (articles 4.1 et 4.1.1).

1. Tenue Officielle

Pour les hommes et les femmes :

- Chemise à manches longues portées fermées,
- Nœud papillon, cravate ou foulard,
- Pantalon de ville (jeans et survêtements interdits),
- Gilet de costume (sans manche),
- Chaussures de ville (tennis, baskets, dock-sides, sandales, nu-pieds interdits).

2. Tenue Ligue Régionale

- Tenue officielle (voir ci-dessus)
- Tenue du club
- Polo avec logo du club,
- Pantalon de ville,
- Chaussures de ville.

Pour les inscriptions et marques publicitaires, les joueurs se réfèrent au Code Sportif National.

3. Comportement

Le fair-play est de rigueur dans toutes les compétitions régionales. Le téléphone portable doit être mis en mode silencieux pendant toute la durée de la compétition (joueurs actifs et joueurs spectateurs). Son usage est strictement interdit à la table. Une dérogation peut être obtenue par le Comité Sportif de Ligue pour les joueurs dont les professions nécessitent d'être joignables en permanence (pompiers, médecins...).

Il n'est toléré aucun comportement agressif entre les joueurs, et/ou Directeur de Jeu, ou membre du Comité de Ligue.

Les joueurs qui ne respectent pas le règlement sont passibles de sanctions (voir chapitre concerné).

4. Retardataires

Un joueur est tenu de se présenter au Directeur en charge du Tournoi à l'heure prévue de son match, une frame est créditée à son adversaire après 5 minutes, et après 15 minutes le joueur est forfait. A l'heure du portable, il est conseillé aux joueurs de téléphoner à la salle pour en informer le Directeur de jeu. Dans ce cas, et seulement pour raison valable, un délai peut lui être octroyé.

5. Forfaits

Un joueur inscrit à un ranking, qui ne s'est pas présenté ou qui est arrivé 15 minutes en retard, sauf motif valable (conditions climatiques, trafic routier...) est déclaré forfait. Aucun point ne peut lui être octroyé. Il encourt des sanctions prévues à cet effet (voir chapitre pénalités).

6. Abandon de frame

Tout abandon de frame alors que le joueur n'est pas hors score est sanctionné par un avertissement et la perte du match en cas de récidive (art.2.4.2 du code sportif national).

IV. ARBITRAGE

1. Fonctionnement

En poule, le troisième joueur qui ne joue pas arbitre.

En ¼ de finale, les joueurs immédiatement éliminés au stade des poules doivent arbitrer un match.

En ½ finales, les deux derniers éliminés des ¼ doivent arbitrer un match.

La finale est arbitrée par un arbitre du club.

Les joueurs sont tenus de remplir et signer leurs feuilles de match. Dans le cas contraire le résultat n'est pas pris en compte. Vous devez également y indiquer vos breaks. Aucune réclamation ultérieure ne sera prise en compte.

2. Sanctions

Tout refus d'arbitrage est sanctionné par une perte de points éventuellement multipliée par le nombre de refus au cours de la même journée.

Les sanctions font suite au non respect des directives de tenue et de comportement et aboutiront à des pertes de points (voir chapitre pénalités).

3. Réclamations

Au cas où un différend intervient entre 2 joueurs sur un point de règlement de jeu, le Directeur du Tournoi est sollicité. Ses décisions ne peuvent se faire que sur phase arrêtée, et elles sont irrévocables. Aucune réclamation ne peut être faite en fin de frame.

4. Litiges

En cas de litiges intervenant dans des cas de figures non prévus, le collège des représentants des clubs règle le différend avec validation du Responsable Sportif Snooker de la Ligue Nord- Pas- de- Calais.

En cas de désaccord du collège (pas de majorité), le Responsable Sportif Snooker de la Ligue Nord- Pas- de -Calais est la seule personne habilitée à prendre une décision arbitrale.

V. BAREME DES POINTS

1. Attribution des points en Division Elite

DIV ELITE	12 JOUEURS
1	280
2	255
3	240
4	230
5 à 8	215
9 à 12	190

2. Attribution des points en Division 1

DIV 1	12 JOUEURS
1	220
2	195
3	180
4	170
5 à 8	155
9 à 12	140

3. Attribution des points en Division 2

DIV 2	12 JOUEURS
1	160
2	145
3	135
4	125
5 à 8	115
9 à 12	100

4. Attribution des points en Division 3

DIV 3	12 JOUEURS
1	120
2	110
3	100
4	90
5 à 8	80
9 à 12	70
13 à ?	65

5. Classement et places qualificatives aux ½ finales de France

- Le classement définitif **brut** de la saison tient compte de chaque participation des joueurs aux 6 journées qualificatives.
- Le classement **net** ne prend en compte que les 5 meilleurs résultats de chacun.
- Le classement provisoire : à compter de l'avant-dernier ranking, le moins bon des résultats de chaque joueur (qui n'a manqué aucune épreuve) est retranché au total de ses points, jusqu'à l'achèvement de la saison.
- Les places qualificatives pour les ½ finales de secteur (quotas calculés par la CSNS et distribués proportionnellement aux différentes ligues/secteurs en fonction du nombre de participants sur l'ensemble de la saison (Ref. Code Sportif National Snooker 2012/2013), sont attribuées en fonction du classement net.

6. Les bonus

-Bonus participation

Les joueurs qui participent aux 6 Rankings régionaux se voient attribuer un bonus de 25 points.

-Bonus victoire contre une tête de série

A chaque fois, qu'un joueur bat une tête de série TS1 ou TS2 ou TS3 ou TS4, il se voit attribuer un bonus de 8 points.

7. Pénalité : malus

Afin d'éviter tout écart de comportement, il a été décidé d'appliquer d'éventuelles sanctions pour des motifs avérés, suivant les cas de figure énumérés ci-dessous.

Si un ou plusieurs joueurs ne respectent pas le présent règlement sportif, ils s'exposent à une perte de points, de frame(s) ou de matchs suivant la liste jointe :

Tenue incorrecte : - 10 points

Retard non avisé / heure de convocation : - 10 points

Usage du Portable à la table de jeu : - 20 points

Retard non avisé / début du match : 1ère frame perdue

Retard non avisé >15mn / début du match : Match perdu

Refus d'arbitrer : - 20points

Refus de jouer un match : - 50 points

Absence non avisée et non justifiée : - 40 points

Comportement en contradiction avec le Code Sportif Snooker ou avec le code de bonne conduite : perte d'un match, relégation en division inférieure, exclusion de la compétition, exclusion de la saison.

Pour tout comportement qui le nécessite le joueur est présenté à la Commission de discipline.

En fin saison, une réception sera organisée avec remise de prix :

Trophée au premier et au meilleur break de la saison.

VI. COORDONNEES UTILES

1. Responsable Snooker Ligue Nord Pas de Calais

Info Snooker site de la Ligue

Responsable Format

Responsable Snooker Club BCCO Ronchin

DUTOIT Etienne

0660952425

etiennedutoit@aol.com

2. Représentants Commission :
DANIEL POLY (BCCO RONCHIN)
FRANCK JACOB (BCCO RONCHIN)
FRANCK MARIPOULE (BCCO RONCHIN)
ALAIN BLANQUART (USD BILLARD)
YANN LANVIN (USD BILLARD)
GERAUD TOUSSAINT (USD BILLARD)

3. Responsables Snooker USD BILLARD:
ALAIN BLANQUART (USD BILLARD)
alain.blanquart@numericable.fr

GERAUD TOUSSAINT (USD BILLARD)
t.geraud@yahoo.fr

4. Présidents de club :

BCCO Ronchin:
REYNAERT Pierre
pierre.reynaert@gmail.com

USD BILLARD :
SEINGIER Jean-Claude
usdbillard@wanadoo.fr